**23ème session de l’EPU**

**Examen de Mauritanie - Intervention de la Turquie**

**3 novembre 2015**

Monsieur le Président,

Nous souhaitons une cordiale bienvenue à la délégation de Mauritanie et nous la remercions pour la qualité de son rapport national.

La Turquie salue les efforts déployés par le Gouvernement mauritanien destinés à renforcer la situation des droits de l’Homme dans le pays.

Nous nous félicitons du progrès notable dont la Mauritanie a fait preuve dans le domaine de la lutte contre la discrimination. A ce titre, la Turquie **recommande** à la Mauritanie d’accélérer le processus d’élaboration du Plan d’action national contre la discrimination raciale.

Aussi, nous prenons note de l’adoption récente de la loi permettant à la société civile de se porter partie civile dans les affaires liées aux pratiques esclavagistes. Dans ce contexte, nous **recommandons** de concevoir une stratégie intégrale contre toutes les formes de discrimination, y compris les formes traditionnelles et modernes d’esclavage, qui incluent les pratiques de mariages précoces et forcés, la servitude et le travail forcé des enfants.

Nous saluons les divers efforts du Gouvernement mauritanien sur la violence à l’égard des femmes. Dans cette perspective, la Turquie **recommande** la finalisation du processus d’adoption du projet de loi-cadre sur les violences basées sur le genre, tout en veillant à sa mise en œuvre efficace.

Nous constatons que des défis persistent concernant l’enregistrement à la naissance. Donc, nous **recommandons** aux autorités mauritaniennes d’intensifier leurs efforts pour faciliter les procédures administratives afin que tous les enfants soient enregistrés à la naissance.

Je vous remercie Monsieur le Président.